



Thénezay mise sur le bois, l'isolation, le photovoltaïque et un éclairage maîtrisé

Primée par les Prix Énergies Citoyennes 2015 dans la catégorie « moins de 20 000 habitants », la commune de Thénezay (Deux-Sèvres, 1 500 habitants) a su s'allier avec des partenaires de poids pour financer des chaudières à bois et l'isolation des bâtiments communaux.

Lors de constructions ou de remplacements d'équipements, la ville de Thénezay met l'accent sur les énergies renouvelables. En 2011, la chaudière de la maison de retraite a dû être changée. La mairie a alors sollicité le Centre Régional des Énergies Renouvelables (CRER) pour des conseils et une étude de faisabilité. Résultat : la filière bois s'est avérée tout à fait opportune. Une première chaudière a vu le jour grâce aux aides financières de la Région, de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et du Département, qui ont représenté près de 75 % du montant d'investissement. Depuis 2012, cette chaudière qui fonctionne avec des copeaux de bois est raccordée à un réseau de chaleur alimentant la maison de retraite mais aussi la Poste, une petite salle des fêtes, une résidence sociale pour les jeunes et des logements. Depuis, toujours grâce aux conseils du CRER, deux autres chaudières ont été mises en place. L'une, portée par la communauté de communes, utilise des copeaux de bois et dessert un petit réseau de chaleur allant de la crèche à l'école maternelle. Une autre, qui recourt à des granulés de bois – un système qui ne requiert pas de local de stockage à proximité – fournit la chaleur pour la mairie, la bibliothèque et le centre médico-social. Mais la



Une chaudière fonctionnant avec des granulés de bois installée à la mairie



Une installation photovoltaïque au-dessus de la salle Michel-Bonnet

ville s'appuie sur d'autres énergies renouvelables que le bois. Des panneaux photovoltaïques ont été posés sur la toiture de plusieurs bâtiments : salle des fêtes, maison de retraite, logements de la gendarmerie.

Maîtriser les consommations

Et pour maîtriser les consommations, des programmeurs et régulateurs de chauffage ont été installés dans certains bâtiments publics. Et 11 bâtiments – soit la quasi-totalité du patrimoine municipal – ont bénéficié d'une isolation améliorée. En parallèle, les plages horaires d'éclairage public ont été réduites : tous les lampadaires sont éteints entre 23 h et 6 h 30.

La ville s'est portée candidate auprès de la régie d'électricité des Deux-Sèvres pour l'installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique, qui sera accessible à tous les habitants. Ceux-ci ont été sensibilisés grâce à une journée annuelle « Natur'agir » qui a assuré la promotion des énergies renouvelables, et au cours de laquelle des scolaires ont pu visiter des sites exemplaires.

TÉMOIGNAGE

Véronique Cornuault,
maire de Thénezay



« Oui, une commune de 1 500 habitants peut agir ! »

« Notre centre communal d'action sociale est très souvent sollicité par des ménages ayant du mal à payer leur facture d'énergie ; la précarité énergétique est une réalité que nous devons prendre en compte. Nous avons mis en place une campagne pour inciter les propriétaires à rénover leur logement en les informant des aides possibles. Notre prochain chantier sera la réhabilitation des locaux sportifs pour limiter les consommations d'eau et d'énergie. Les Prix Énergies Citoyennes constituent une récompense publique de tous les efforts que nous avons engagés. Tout le monde peut agir à son niveau, y compris une commune de 1 500 habitants ! Certes, nous avons eu la chance de bénéficier de conseils et de financements de nos partenaires. Mais cela seul ne suffit pas : la volonté politique est essentielle. »

Quelques points clés :

- 3 chaudières à bois dans la ville
- 11 bâtiments communaux ont bénéficié d'une isolation renforcée par le toit
- 30 % de consommation d'énergie en moins grâce à la réduction des plages horaires de l'éclairage public



PRIX
**ÉNERGIES
CITOYENNES**